

Naissance de l'AROPAC

C'est d'un groupe d'officiers gaz du 1er CA qu'a surgi, après la fin de la guerre, l'idée et le besoin de se rencontrer hors service et, par conséquent, de créer une association regroupant les spécialistes qu'ils étaient. Aussi est-ce en juin 1946 qu'une trentaine d'officiers gaz de cette grande unité d'armée se sont réunis au Château de Colombier pour jeter les premières bases d'un groupement.

Certes, il était bon de se retrouver entre camarades ayant vécu de longues périodes de mobilisation. Toutefois, l'objectif n'était pas seulement de fonder une amicale, mais une association permettant aussi de travailler en commun à des tâches nouvelles et de rester ainsi au service du pays.

C'est une personnalité remarquable, le Major Pierre Zbinden, capitaine à l'époque, qui procéda à l'ouverture de cette séance. Il y fut nommé président d'un comité provisoire chargé de formuler les bases de l'Association des Officiers gaz du 1er CA, dont la constitution définitive devait intervenir 9 mois plus tard.

L'assemblée, lors de laquelle furent adoptés les statuts, eut lieu à l'Hôtel de la Paix de Lausanne le 23 mars 1947. Le Général Guisan, en personne, honora l'assemblée de sa présence et apporta ses vœux et encouragements à la nouvelle association dont les buts (encore fondamentalement les mêmes aujourd'hui) étaient :

- de permettre à ses membres de parfaire leurs connaissances militaires et techniques hors service
- de réunir les officiers gaz anciens et incorporés pour entretenir la camaraderie.

En 1952, notre société prend le nom d'"*Association des officiers de protection ABC, section romande*", puis, en 1969 elle devient l'"*Association romande des officiers de protection AC (AROPAC)*".

Quant à notre société faîtière, c'est sous l'impulsion d'un membre de l'AROPAC, le Colonel Henri-Louis Lehmann, alors président de notre association, que fut créée le 20 avril 1968 la "*Société suisse des officiers de protection AC (SSOPAC)*", suite à la constitution nettement plus tardive, d'autres groupements à Zurich (1965), Bâle (1964) et Berne-Soleure (1964).

Cette société faîtière devient en 2003 la "*Société des spécialistes ABC suisses – ABC Suisse*".

Enfin, en 2004, de nouveaux statuts élargissent les critères d'admission et notre société prend sa dénomination actuelle : "*Association romande des spécialistes NBC – AROPAC*".